

L'APPOSITION : CONCEPTS, NIVEAUX, DOMAINES PRÉSENTATION

L'apposition est une catégorie fonctionnelle qui peut être comptée parmi les plus récalcitrantes de la grammaire traditionnelle. Cela explique qu'elle soit à la fois méconnue et contestée. Et si dans l'opinion commune elle paraît encore vouée à illustrer la ligne de partage, devenue pourtant indistincte, entre grammaire et linguistique, c'est que son histoire est assez étroitement liée aux développements de l'Institution scolaire et aux programmes d'enseignement de la langue française et de la terminologie grammaticale. Redécouverte au siècle dernier et introduite sur le marché des valeurs métalinguistiques par un besoin effréné d'étiquetage, confirmée dans son utilité descriptive au cours de la première moitié du XX^e siècle par les nomenclatures et les ouvrages à visée pédagogique, elle a été poussée sur le devant de la scène linguistique française de la fin des années cinquante jusqu'au milieu des années soixante-dix, en raison des problèmes méthodologiques que sa présence devenue encombrante n'a pas manqué de susciter¹. À l'issue de cette période, où elle s'est rapidement constituée en répertoire hétéroclite accueillant presque toutes les marges de la structure argumentale de l'énoncé, l'apposition, comme par un juste retour des choses, au nom d'un minimalisme fonctionnel que l'on croyait de bon aloi, a vu encore plus rapidement sa participation à la description linguistique réduite à l'identification de quelques constructions jugées atypiques, pour être finalement reléguée une nouvelle fois aux confins les plus rhétoriques de la grammaire. De ce mouvement régulier de grammatisation/dégrammatisation², qui reflète

1. On pensera, par exemple, aux débats publiés par *Le français moderne*, de 1957 à 1966. L'entrée « Apposition » des dictionnaires de linguistique de Dubois & alii (1973) et de Mounin (1974) reflète cet engouement de l'époque pour la notion. Pour une présentation historique de l'apposition, voir Neveu (1996, 1998a : 17-62).

2. La notion de *grammatisation* est généralement sollicitée pour désigner deux types de faits différents : (i) l'apprentissage de la grammaire scolaire, c'est-à-dire une formation grammaticale commune à tous les citoyens (on grammatiser un individu ou un groupe d'individus), acception développée par Renée Balibar, sur le modèle d'*alphabétisation* ; (ii) le processus par lequel on décrit une langue au moyen d'un outillage métalinguistique, que fournissent les grammaires et les dictionnaires, et qui est subordonné à un dispositif conceptuel préalable (on grammatiser une langue), acception développée par les historiens des sciences du langage. Mais, en marge de cette dernière valeur, l'histoire des idées grammaticales appelle une troisième acception, restreinte au cas où une notion, au terme d'un parcours historique qui en a stabilisé le sens par l'identification régulière d'un fait ou d'un ensemble de faits qu'elle a rendu possible, se trouve intégrée à un dispositif métalinguistique qui tend à se reproduire, quelle que puisse être l'approche théorique que lui réservent les ouvrages qui en attestent l'existence (on grammatiser une notion). Ce processus de grammatisation, réversible, est un processus historique dont l'extension chronologique peut varier considérablement selon le degré de développement technologique dans lequel il s'inscrit. C'est avec cette valeur que la notion est employée ici.

assez bien les préoccupations successives de la discipline, l'histoire de la notion doit surtout retenir le caractère durablement sous-conceptualisé de l'apposition. C'est cette conceptualisation lacunaire qu'il convient aujourd'hui de battre en brèche. L'objectif de ce numéro de *Langue française* est de proposer, à la lumière des préoccupations linguistiques actuelles, de nouveaux modes d'entrée dans cette catégorie, tout en redéfinissant les seuils de lisibilité et d'opérativité de certains concepts qui lui sont attachés. Une telle entreprise suppose bien sûr que soient réunies les conditions épistémologiques d'un état des lieux de la question, selon une perspective à la fois historique et théorique. Cette présentation du numéro se donne pour tâche de rappeler qu'elles le sont à plusieurs titres.

Même s'il faut attendre de longs siècles avant que les analyses ne manifestent une précision suffisante pour faire de la notion un outil grammatical opératoire, on note que le noyau conceptuel de l'apposition a déjà trouvé sa place dans le discours linguistique médiéval. Sur les origines, l'histoire de la grammaire latine restant à faire dans une large mesure (Colombat, 1993 : 1 et *sqq.*), il faut se montrer modeste. La notion apparaît chez les grammairiens latins des IV^e et V^e siècles, qui la décrivent comme une construction épithétique qualifiée, selon les auteurs, d'*adjuncta*, d'*apposita* ou de *sequentia*, et formée d'un syntagme en appui à un support nominal, dont le sens se trouve ainsi complété ou déterminé³. La structure visée peut être également désignée par le terme d'*epexegesis*, c'est-à-dire « explication ajoutée »⁴. Diverses sources (Thurot, 1868 ; Baratin, 1989 ; Colombat, 1993) rappellent le traitement de la notion par Priscien (fin V^e/début VI^e siècle), aux livres XIV, XVII et XVIII des *Institutiones Grammaticae*⁵ : (i) engagée dans la description morphosyntaxique du mécanisme prépositionnel, lequel se distingue précisément ainsi du mécanisme conjonctionnel, l'*appositio* (*vs compositio*) sert à discriminer les morphèmes employés de manière autonome (« apposés »), *i.e.* disjoints de leur support, et les morphèmes (« composés ») soudés au complément, par exemple *mecum*, ou bien liés par affixation préfixale à une base verbale, par exemple *advenio* ; (ii) Priscien recourt également à la notion, par le biais des termes *appositivus* (synonyme d'*additivus*), *apponi*, *appositio*, pour décrire l'emploi du pronom *ipse* en renforcement de pronoms ou de noms (ex. *ego ipse*, « moi-même » ; *tu ipse*, « toi-même » ; *ille ipse*, « celui-ci lui-même » ; *Cicero ipse*, « Cicéron lui-même »), faculté « appositive » qui peut se manifester aussi avec d'autres pronoms, comme *ille* ; (iii) enfin, on note que Priscien décrit des constructions nominales que le Moyen Âge identifiera par l'*appositio* en en rendant compte déjà par l'ellipse de *ens* ou d'une relative (ex. *Filius Pelei Achilles*, « Achille, fils de Pelée », *i.e.* *Achilles [ens]* ou *[qui est]* ou *[qui fuit] Pelei filius*).

En dépit de son recensement dans la métalangue de la latinité, c'est dans la typologie médiévale des figures de construction que l'on doit situer le véritable *terminus a quo* de l'apposition, mais les contours notionnels et la terminologie sont loin d'être

3. Au IV^e siècle Charisius (*Grammatica Latina*) la présente comme une espèce de l'antonomase.

4. Le terme d'*epexegesis* est attesté chez Servius (V^e siècle), dans ses commentaires sur Virgile (1, 12).

5. Les exemples et leur traduction sont empruntés ici à Colombat (1993 : 77-78).

stables. Irène Rosier (1988 : 182) et Bernard Colombat (1993 : 78 et *sqq.*) rappellent d'ailleurs que les catégories de la *synthesis* et de l'*appositio* sont souvent considérées comme interchangeables⁶. Du moins jusque vers le milieu du XIII^e siècle. Ainsi par exemple y a-t-il une stricte équivalence entre les deux figures pour Roger Bacon (1214-1292, *Summa Grammatica*), qui distingue nettement deux modes de construction de l'apposition : (i) l'*appositio immediata* (ex. *animal homo*, « l'animal homme »), (ii) l'*appositio mediata* (ex. *homo currit, uerbi gratia, Sor*, « un homme court, par exemple Socrate »), toutes deux qualifiées de *synthesis*⁷. Malgré ces flottements terminologiques, il est établi dès cette époque que l'apposition désigne pour l'essentiel des structures binominales que l'on qualifierait aujourd'hui de *coréférentielles*⁸, i.e. des constructions « immédiates », dans lesquelles N₁ — qui commande l'accord avec les autres éléments de la phrase — et N₂ sont fléchis au même cas mais peuvent présenter une *distorsion* (*improprietas*, donc « figure ») au niveau du genre (ex. *animal*, neutre ; *capra*, féminin), et où la place des constituants dépend de leur niveau d'ordination sémantique respectif (N₁ est le superordonné de N₂). À ces critères que l'on trouve développés entre autres dans le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu (*circa* 1170-*circa* 1250), il convient d'ajouter quelques-unes des fonctions sémantiques de l'*appositio* recensées par Giovanni Balbi (*Catholicon*, 1286), et rappelées par Bernard Colombat (1993 : 80) : restriction du sujet (ex. *animal homo currit*, « l'animal homme court »), désambiguïsation (ex. *Canna fluius currit*, « Canne le fleuve coule » = Canne le fleuve vs la ville), expression d'une valeur oppositive (ex. *ego ipse, tu ipse*).

Si les définitions de l'apposition ne varient pas notablement dans les grammaires du latin de la fin du XV^e siècle, on note toutefois, chez Aldo Manuzio (*Institutionum grammaticarum libri quattuor*), inspirée sans doute de l'*appositio mediata* de Bacon, l'introduction dans l'analyse de la fonction sémantique d'attribution d'une propriété (ex. *Caesar uir magno ingenio*, « César, homme de grand esprit »).

Mais c'est à partir du XVI^e siècle que se met en place la grammatisation effective de l'apposition, qui se prolongera en France jusque vers la fin du XVIII^e siècle. Le XIX^e siècle, résolument tourné vers la vulgarisation grammaticale, ne fera qu'étoffer l'exemplier, sans enrichir véritablement la réflexion. Encore faut-il noter que cette première phase de la grammatisation, qui se déploie sur trois siècles, discontinue, fragilisée par l'instabilité d'une métalangue qui s'applique sans perspective réellement contrastive à

6. Le mot *synthesis* est la déformation du grec *sunemptôsis*, du verbe *sunemiptô*, « se superposer », « coïncider ». Dans la grammaire grecque antique, *sunemptôsis* sert à désigner un phénomène de type homophonique dans lequel deux signifiés distincts sont formellement réalisés par un signifiant unique. Priscien traduit le terme par *concidentia*, qu'il emploie avec la valeur de concurrence de plusieurs sens possibles pour une même forme. Voir Baratin (1989 : 448), et Colombat (1993 : 57 et *sqq.*).

7. Colombat (1993 : 60 et 79).

8. « *Synthesis scilicet siue appositio immediata est dictionum ad idem suppositum pertinentium immediata et intransitiua coniunctio* » (Bacon) : « (...) la conjonction immédiate et intransitive de mots ayant rapport avec la même réalité extralinguistique », Colombat (1993 : 60). Robert Blund (fl. 1170, *Summa in arte grammatica*) ouvre toutefois la figure à la catégorie pronominale, mais précise que dans la catégorie du nom un adjectif ne peut être apposé à un substantif, car les mots engagés dans cette construction doivent être pris de manière substantive (*Ibid.* : 78).

des idiomes aux structures fort diverses, entravée par une conceptualisation linguistique aux sources hétérogènes, ne parvient pas à résoudre l'ambivalence formelle de la notion, apparue au XIII^e siècle. Bien au contraire. Mêlant fréquemment l'analyse morphosyntaxique et le commentaire logicophilosophique, le discours grammatical, encore très imprégné de latinité, renforcera et même entérinera la fusion, dans une seule problématique, du type lié et du type détaché. Cette longue période est tout à la fois celle de la naissance de l'apposition comme *fonction syntaxique*, et celle de son éviction provisoire de la liste des figures de construction. Ainsi, chez Despautère (1460-1520), Scaliger (1484-1558) ou Vossius (1577-1649), l'apposition se maintient comme figure, mais Linacre (1460 ?-1524), Ramus (1515-1572), Sanctius (1523-1601) et les continuateurs de Despautère au XVII^e siècle la suppriment, au motif de la régularité des constructions qu'elle est censée décrire, qui ne présentent aucun renouvellement du discours. Si la méthode d'analyse que Despautère applique à l'apposition par le biais de la *mutatio* (*Commentarii Grammatici : Syntaxis*) est des plus intéressantes pour l'histoire des procédures d'analyse grammaticale⁹, les définitions et les exemples qu'il convoque ne modifient pas notablement les présentations antérieures.

Les fréquentes mises en débat de l'apposition, et son éviction, par de nombreux auteurs, de la liste des figures de construction ont largement contribué à la quasi disparition de la notion dans le discours grammatical en France au XVII^e siècle. Les rares mentions qu'en offre par exemple la grammaire de Port-Royal, qu'il s'agisse de la *Nouvelle Méthode Latine*, de Lancelot (1644), ou de la *Grammaire Générale et Raisonnée*, d'Arnauld et Lancelot (1660), sont destinées à commenter le rapport de convenance du tour latin *urbs Roma*, dont l'identité casuelle des éléments qui le constituent se rend en français par le « génitif » (*la ville*) *de Rome*, qui illustre, lui, le rapport de rection¹⁰. L'apposition ne leur semble donc pas une notion transférable à la description de la langue française. *La Logique ou l'Art de Penser*, d'Arnauld et Nicole (1662), qui développe au chapitre des termes complexes (chap. VIII, première partie) des commentaires sur l'addition explicative, illustrée par des segments appositifs propositionnels et syntagmatiques que n'auraient pas reniés Bacon ou Manuzio, confirme d'ailleurs l'obsolescence de l'apposition pour les grammairiens du XVII^e siècle, par l'évitement systématique de la notion dont témoignent leurs analyses. Étant donné l'influence de Port-Royal sur les orientations de la réflexion linguistique sous l'Ancien Régime, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ne soit pas davantage fait mention de l'apposition dans des ouvrages fondamentaux du siècle suivant comme *Les Vrais Principes de la langue française*, de l'abbé Girard (1747), la *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage...*, de Beauzée (1767), ou le *Cours d'étude pour l'Instruction du Prince de Parme*, de Condillac (1775). Toutefois, l'intérêt manifesté par les auteurs de *La Logique* à l'addition explicative aura pour effet d'orienter l'attention des grammairiens du XVIII^e siècle vers la syntaxe détachée. C'est notable chez les théoriciens de la ponctuation que sont Girard et Beauzée. On pensera à la catégorie de l'*adjonctif*, dernier item du système fonctionnel à sept entrées développé dans *Les Vrais Principes*, qui décrit des faits syntaxiques entrant dans le cadre problématique de

9. Voir Chevalier (1968 : 89-90), Neveu (1998a : 21-22).

10. Voir Neveu (1998a : 22-23).

l'apostrophe, de l'incise et de l'apposition ; ou encore aux exemples de détachements appositifs convoqués par Beauzée au dernier chapitre de sa *Grammaire générale*, consacré à certains problèmes de démarcation graphique ¹¹.

C'est à Du Marsais que l'on doit la réintroduction dans le discours grammatical en France de l'apposition (articles « Apposition » et « Construction » de l'*Encyclopédie*). Sa définition développe la notion de qualification adjectivale du terme apposé, appelé aussi « modificatif » ou « adjectif », et celle de concordance morphosyntaxique et référentielle entre les constituants de la séquence. Présentée comme figure de construction, l'apposition est décrite comme la mise en relation directe, c'est-à-dire sans conjonction, d'un nom propre et d'un nom commun (« nom appellatif »), celui-ci exerçant une caractérisation sur celui-là (ex. *urbs Roma* ; *Flandre, théâtre sanglant* ; *Alexandre, fils de Philippe* ; *Darius, roi des Perses*, etc. ¹²). En associant ainsi le type lié et le type détaché, Du Marsais ne fait finalement que reprendre, en les appliquant au français, des analyses développées au XIII^e et au XV^e siècles.

Cette approche sera discutée à deux reprises par Beauzée, dont les contributions au débat sur l'apposition mettent un point final à la première période d'installation de la notion dans la grammaire française. Beauzée revient tout d'abord sur la question des constructions liées dans l'article « Génitif » de l'*Encyclopédie*. Il y démontre entre autres que dans les tours *urbs Roma*, *flumen Sequana*, *mons Parnassus* les noms propres doivent être tenus pour des constituants adjectivaux déterminatifs, spécifiant des « qualités individuelles » qui permettent d'identifier le référent du nom appellatif ¹³. Cette rectification est importante à plus d'un titre. Contrairement à Du Marsais qui convoque indistinctement latin et français dans son analyse, Beauzée borne ses descriptions à la langue latine, évitant ainsi de fondre hâtivement dans une même problématique *urbs Roma* et *la ville de Rome*. Car si l'*appositio* est née de l'observation d'une curiosité casuelle du latin, par essence non réductible au génitif, c'est pourtant bien la structure génitive (adnominal : N_1 de N_2), débarrassée de tout indicateur flexionnel, et nécessairement engagée dans un mécanisme de détermination de type épithétique, qui s'offre à l'analyse des grammairiens du français dans *la ville de Rome*. Contrairement au latin qui permet d'identifier la catégorie appositive sur des bases morphosyntaxiques et sémantiques, le français ne présente que des critères sémantiques pour distinguer le tour dit « génitif » et le tour dit « appositif » dans les séquences N_1 de N_2 . Plusieurs enseignements sont à retenir de cette analyse. Le repérage d'une spécificité morphosyntaxique et sémantique dans le type *urbs Roma* ne doit nullement compromettre l'identification d'un mécanisme déterminatif de N_2 sur N_1 , assez semblable à celui qui se rencontre dans les structures génitives du type *amor virtutis* ¹⁴. Si la spécificité grammaticale du tour latin est assez aisément accessible à l'analyse, il s'en faut de beaucoup qu'il en soit de même en français. Il ressort de cette observation que

11. Voir Neveu (1998a : 24-28).

12. *Ibid.*

13. « [...] *urbs Roma* ne signifie point, comme on l'a dit, *Roma quae est urbs* ; c'est au contraire *urbs quae est Roma* ; *urbs* est déterminé par les qualités individuelles renfermées dans la signification du mot *Roma* », Beauzée (1751-1772 : 588).

14. Pour un examen approfondi du type *urbs Roma*, on se reportera à Longrée (1990).

si les conditions d'une légitimité linguistique minimale pour l'ouverture d'une catégorie fonctionnelle sont réunies en latin, ce n'est pas le cas en français. C'est pourquoi Beauzée, dans la ligne de Port-Royal, ne semble pas voir dans l'apposition une notion transférable à la description de la langue française. On comprend mieux ainsi, dans cet article, l'usage du seul recours au latin pour l'exemplification, et l'apparente association des catégories de l'apposition et du génitif par le biais d'un mécanisme déterminatif commun, en dépit des relations sémantiques différentes qui s'instaurent entre les deux N dans chacun des deux tours (coréférence/disjonction référentielle). Ce que Beauzée sous-entend dans l'article « Génitif », laissant à l'article « Apposition » de l'*Encyclopédie méthodique*, le soin de rendre explicite, c'est que la notion d'apposition, pour être opératoire sur la langue française, doit s'affranchir définitivement de l'influence des grammaires latines. Pour ce faire, il faut non seulement renoncer au latin dans l'explication linguistique, et donc à la prétendue conformité des deux langues qu'un tel mode d'exemplification nécessairement véhicule, il faut aussi reconstruire la notion sur des bases grammaticales nouvelles. Ce que fait Beauzée en orientant résolument son analyse vers les constructions détachées, perspective que seule pouvait autoriser la toute récente intégration à la description linguistique de la démarcation graphique des énoncés. L'article « Apposition » de l'*Encyclopédie méthodique* (1782), dont on a longtemps sous-estimé l'intérêt, est une longue et précise réflexion critique des descriptions antérieures de la notion, particulièrement de celle de Du Marsais. Beauzée y propose une extension de l'apposition à des constructions formées, pour le support, d'un nom propre ou commun, et, pour le segment détaché, d'un constituant nominal ou adjectival formant l'addition d'un sens « purement accessoire explicatif » dont la suppression ne peut nuire au sens principal. De toute évidence inspiré par *La Logique ou l'Art de Penser*, Beauzée fait reposer son analyse, d'une part sur la constatation de l'existence de groupes périphériques à la structure argumentale de l'énoncé, groupes susceptibles d'entretenir une relation de coréférence avec leur appui nominal, et d'autre part sur l'inaptitude du segment apposé à restreindre l'extension sémantique du support et donc à modifier les conditions de vérité de la prédication d'ancrage. Il rompt ainsi avec la tradition aporétique latinisante qui réunit sous une même rubrique fonctionnelle des tours (*la ville de Rome/Flandre, théâtre sanglant*) qui non seulement ne sont nullement apparentés au plan formel, mais qui, de surcroît, reçoivent un commentaire sémantique exactement contraire ¹⁵.

Cette analyse, enrichie de précisions touchant principalement la classe grammaticale du support et sa place dans la phrase, sera reprise sans modifications théoriques notables par Marmontel, Fontanier, Landais, plus partiellement par Silvestre de Sacy. Mais si l'influence de Beauzée s'exerce activement sur la grammaire générale des débuts

15. S'il rappelle que des tours comme *le prophète roi* ou *le philosophe Descartes* sont parfois associés à la figure de l'apposition c'est pour évoquer la restriction sémantique exercée par N₂ sur N₁, conformément au mode de fonctionnement déterminatif de l'épithète. Dans cette perspective, sur le type N₁N₂/N₁ de N₂, voir entre autres Bally (1950 : § 474), Kleiber (1985), Noailly (1990), Forsgren (1991). On ne peut que se réjouir que la toute dernière *Terminologie grammaticale* (1998 : 19), heureusement inspirée sur ce point par une approche cumulative, ait introduit un peu de rationalité dans l'étude de ces constructions, en les intégrant, comme réalisation directe ou indirecte, à la fonction épithète.

du XIX^e siècle, la grammaire scolaire, qui se développe avec les premiers ouvrages de Noël et Chapsal (1823), va faire entendre un tout autre discours. Trop tardivement grammatisée, et sans doute trop liée aux développements de la grammaire spéculative, l'apposition, sur le plan théorique, est très mal préparée à subir le nouvel ordre grammatical que l'Institution appelle de ses vœux, et son intégration au système fonctionnel ne cessera de poser problème. Après une période de déclin où elle disparaît au profit de notions plus vaporeuses que descriptives (*complément logique explicatif*, *complément qualificatif accessoire*, etc.), elle refait surface dans la seconde moitié du siècle, convoquée dans la métalangue pour régler les problèmes orthographiques liés à l'accord du verbe avec un sujet complexe¹⁶. Lorsque deux termes en position préverbiale sont candidats à la fonction sujet, celui des deux qui est susceptible de disparaître sans nuire à la cohérence morphologique, syntaxique et sémantique de la phrase est déclaré *apposé*. Dans cette perspective, on comprend que l'apposition figure exclusivement parmi les fonctions nominales. Son ouverture à l'adjectif, proposée dans certains manuels dès les années 1880, ouverture qui n'est finalement qu'un retour aux analyses les plus abouties de la grammaire générale, va bien sûr bouleverser ce fragile jeu de construction grammaticale, et susciter des débats et des analyses qui se prolongeront jusqu'à la fin du XX^e siècle¹⁷. Les nomenclatures grammaticales, principalement celles de 1910, 1949, et 1975, pourtant censées refléter les courants de pensée dominants, en légiférant dans un domaine non finalisé au plan conceptuel, contribueront, par les critiques auxquelles elles s'exposent inévitablement, à maintenir la discussion sur le terrain pédagogique, du moins jusqu'aux années soixante-dix¹⁸. Il apparaît aujourd'hui clairement que, dans bien des cas, l'hostilité manifestée à l'égard de l'adjectif apposé était en fait surtout dirigée contre le texte officiel qui en avait préconisé la reconnaissance, c'est-à-dire contre l'intrusion de l'Institution dans les affaires linguistiques. Car, dans ces constructions, l'adjectivation partielle du substantif à déterminant zéro, en emploi non référentiel, déjà évoquée par Beauzée, traitée par Damourette et Pichon, ainsi que par Bally, approfondie depuis à de multiples reprises, rend caduc le critère de la coréférence, pourtant central dans l'argumentation d'une apposition strictement nominale. Ce qui souligne le caractère passablement artificiel de l'opposition de ces deux classes grammaticales qu'une même partie de discours a d'ailleurs longtemps réunies¹⁹.

En marge, ou à la suite, de ce « courant terminologique » français, la recherche s'est orientée dans quatre directions principales, bien sûr non cloisonnées, que l'on

16. Voir Chervel (1981 : 189-192), Neveu (1998a : 34-35).

17. Voir entre autres Gaiffe & alii (1936 : 71-72, 91, 164-165, 227, 267), Dauzat (1947 : 402-404, 424-425), Imbs (1951), Lombard (1952), Galichet (1957, 1962), Pignon (1961, 1962), Arrivé (1962), Bonnard (1962, 1971, 1972a, 1972b), Chaurand (1962), Chevalier (1962), Chevallier (1962), Mouchet (1962), Bondy (1963), Glatigny (1966), Dessaintes (1966), Mitterand (1970), Rothenberg (1970), Aymard (1975), Mahmoudian (1976), Rioul (1983), Wilmet (1986, 1997), Forsgren (1993), Lago (1994).

18. Dans la nomenclature de 1910, l'apposition n'est pas répertoriée dans les emplois de l'adjectif, contrairement aux nomenclatures de 1949 (publiée en 1959) et de 1975, où l'adjectif apposé fait officiellement son entrée dans le système fonctionnel. La *Terminologie grammaticale* de 1998 a reconduit cette analyse.

19. Sur ce point, on lira avec intérêt la contribution de Michel Arrivé (1962) au débat sur l'apposition. Voir aussi Rioul (1983 : 21).

évoquera succinctement. C'est tout d'abord, et principalement, la question de l'identité fonctionnelle de l'apposition qui a retenu l'attention. On peut distinguer ici des travaux qui, dans l'ensemble, maintiennent la réflexion sur le terrain d'une grammaire des fonctions, et où se retrouvent quelques-unes des données précédemment mentionnées, qu'il s'agisse d'une approche ontologique de la notion, par le biais d'une interrogation large sur son statut linguistique et sur son rattachement au domaine syntaxique (fonction syntaxique ou « mode de construction » ?), ou qu'il s'agisse d'une approche conceptuelle plus descriptive, visant à tracer les frontières fonctionnelles de l'apposition relativement à celles du complément de circonstance, de l'épithète et de l'attribut²⁰. Un deuxième ensemble est formé d'études qui, dans le cadre d'une approche à dominante sémantique des constructions usuellement associées à l'apposition, font porter l'analyse sur la combinatoire des déterminants du segment support et du segment apport, et sur les problèmes référentiels qu'elle signale, qu'il s'agisse d'investigations ayant par ailleurs vocation à explorer la juxtaposition nominale, la relation apposition/dislocation, le fonctionnement de l'identification métaphorique, la valeur des positions droite ou gauche du segment détaché et les contraintes qu'elles exercent sur son mode de détermination, ou qu'il s'agisse d'études de corpus cherchant à dégager la dépendance de certaines configurations à l'égard de l'environnement discursif. Quelques-uns de ces travaux, par le biais de la problématique déterminative, ont permis de faire apparaître l'apposition comme une structure syntaxique complexe à deux items, formant un entier fonctionnel insécable, très actif dans la dynamique textuelle²¹. Un troisième groupe d'études peut être constitué autour des analyses du fonctionnement prédicatif du système appositif, et de son mode de rattachement à la prédication d'ancrage. Prennent place ici principalement les typologies syntaxiques et sémantiques des prédicats appositifs dans l'ordre de la phrase simple ou complexe, les travaux sur la prédication seconde détachée, et les descriptions du mécanisme incidentiel de l'apposition (support actanciel/support relationnel)²². Enfin, un quatrième ensemble regroupe des études proposant une approche discursive et textuelle des faits de syntaxe détachée. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une analyse qui, selon la période et l'orientation théorique,

20. Voir entre autres : Norwood (1954), Hockett (1955), Tesnière (1965 : 163-168), Dessaintes (1966), Sopher (1971), Prebensen (1973), Raabe (1975, 1979), Burton-Roberts (1975, 1994), Taboada (1978), Forsgren (1981, 1991, 1993), Rioul (1983), Wilmet (1986, 1997), Meyer (1987, 1989, 1992), Fuentes Rodriguez (1989), Lago (1993, 1994), Neveu (1996, 1998a). Voir également *supra* note 17. On peut associer à ce regroupement des études qui, bien que ne portant pas spécifiquement sur l'apposition, ont contribué à clarifier la question de ses frontières fonctionnelles : entre autres Eriksson (1980, 1993), Hanon (1989), Palm (1989), Noailly (1990, 1999), Blanche-Benveniste (1998), Borillo (1998), Leeman (1998).

21. Voir entre autres : Ruelle (1970), Delorme & Dougherty (1972), Soublin & Tamine (1973), Milner (1973 : 93-140, 1976, 1978 : 174-223), Burton-Roberts (1975, 1994), Tamba-Mecz (1975), Tamine (1976), Rioul (1983), Dupont (1985), Forsgren (1988), Picabia (1991, 1992), Lago (1993, 1994), Neveu (1996, 1998a : 90-121).

22. Voir entre autres : Seiler (1960), Regula (1967, 1969), Rohrer (1968), Zemb (1968 : 275-298, 1978), Sopher (1971), Bogacki (1973), Spore (1974), Burton-Roberts (1975, 1994), Raabe (1975, 1979), Huot (1978), Taboada (1978), Fradin (1980), Dupont (1985), Kleiber (1987), Saugstrup (1984), Riegel (1985), Wilmet (1986, 1997), Meyer (1987, 1989, 1992), Combettes (1988, 1998), Forsgren (1988, 1991, 1993, 1996), Fradin (1988), Mélis (1988), Van den Bussche (1988), Lago (1991), Picabia (1991, 1992), Blanche-Benveniste (1998), Neveu (1998a : 65-199, 1998b, 1998c).

se présente comme rhétoricostylistique, transphrastique, informationnelle ou macro-syntaxique. Elles privilégient dans tous les cas l'exploration de vastes corpus et la problématique de l'ordre des constituants dans l'énoncé²³.

Ce numéro de *Langue française*, auquel un regain d'intérêt pour l'apposition confère une indéniable actualité, a souhaité, pour établir cet état des lieux, s'affranchir d'une approche exclusivement théorique, et interroger non seulement des types mais des occurrences, se faisant ainsi l'écho de préoccupations apparues dans de récents travaux qui soulignent le besoin crucial de données empiriques sur les constructions appositives. Acceptant le risque de réunir des analyses sur certains points divergentes, il a souhaité également s'ouvrir à des perspectives méthodologiques variées et à des ancrages conceptuels venus d'horizons différents.

Il fallait tout d'abord revenir sur la question fondamentale des frontières fonctionnelles de la notion. Ce que font Danielle Leeman et Mats Forsgren, qui rapportent l'apposition respectivement au complément circonstanciel et à la structure prédicative de l'attribut et de l'épithète. Partant du constat de l'hégémonie de l'apposition sur les constructions détachées, D. Leeman recentre le critère coréférentiel dans la problématique appositive afin d'éviter le regroupement, dans une catégorie fonctionnelle unique, de structures syntaxiques hétérogènes. Se trouve plus particulièrement discutée dans cet article l'analyse grammaticale qu'il convient de réserver aux syntagmes prépositionnels détachés. M. Forsgren propose quant à lui une description unifiée des principaux types de complémentation nominale, qu'il établit autour de leur mode de prédication respectif. L'apposition est ici revisitée par l'examen détaillé de ses structures prédicatives considérées comme les plus fréquentes en français, la structure équative et la structure locative.

Par ailleurs, les études de corpus, qui se sont multipliées ces dernières années, ont permis de mesurer la résistance de la notion aux séquences binominales détachées pourvues d'un déterminant. Un deuxième volet a donc été consacré à la question de la relation syntaxique et sémantique entre les deux SN, dans ce type de construction. Michèle Noailly, pour l'écrit, Claire Blanche-Benveniste et Sandrine Caddéo, pour l'oral, reviennent sur le problème référentiel de la combinatoire des déterminants dans le système appositif, et plus particulièrement sur les difficultés d'interprétation des séquences constituées de déterminants de même nature (apposition, juxtaposition coordonnante, reformulation, multidésignation).

Un dernier volet devait être consacré à l'apposition frontale et à la question souvent débattue des formats syntaxiques qu'elle soulève. Trois contributions ont été réunies ici, qui adoptent des perspectives très différentes. Lélia Picabia, dans le cadre théorique du programme minimaliste (Chomsky, 1995), traite des contraintes du déterminant zéro dans les appositions frontales et des relations prédicatives que ces nominaux entretiennent avec leur support (relation de type *être*, absence de référence

23. Voir entre autres : Dessaintes (1960), Morier (1961), Bar (1967), Zemb (1968 : 275-298), Skårup (1975), Deulofeu (1979), Combettes (1988, 1993, 1998), Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989), Berrendonner (1990), Blanche-Benveniste & *alii* (1990), Neveu (1995, 1998a : 171-252, 1998b, 1998c).

propre, énoncé d'une propriété externe, contingente, liée à un événement). Bernard Combettes, au moyen d'une approche diachronique des appositions frontales non nominales, étudie les tensions que cette position engendre entre la structure textuelle et la structure syntaxique, et décrit la progressive intégration de ces appositifs à la phrase, qui s'est réalisée au détriment de leur fonction première de marqueurs de la cohésion du texte. Enfin, après un examen critique du critère coréférentiel appliqué à l'apposition, ma propre contribution étudie la manière dont les types d'appariement apport/support (standard *vs* asymétrique) participent à la continuité référentielle. Elle développe en outre l'hypothèse d'un double fonctionnement microsyntaxique et macrosyntaxique des constructions appositives, lesquelles ne semblent pouvoir être réduites ni à l'un ni à l'autre de ces niveaux d'analyse.

Au-delà des orientations propres à chacune des études qui suivent, ces *Nouvelles recherches sur l'apposition* ont en commun de montrer que la difficulté du problème traité vient de la rude mise à l'épreuve que la notion fait subir aux concepts d'intégration, de hiérarchie, de dépendance, de prédication, de référence, dont elle souligne le caractère encore très approximatif dans l'explication linguistique ²⁴.

Bibliographie sélective

- ARNAULD, A., & NICOLE, P., 1970 : *La Logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », première édition 1662.
- ARRIVÉ, M., BONNARD, H., CHAURAND, J., CHEVALIER, J.-C., CHEVALLIER, A., MOUCHET, J.-P., PIGNON, J., 1962 : « Discussion : l'apposition », *Le français moderne*, 3, juillet, pp. 172-192.
- AYMARD, C., 1975 : « L'apposition », *Actes du deuxième colloque de linguistique fonctionnelle*, Clermont-Ferrand, 22-25 juillet, CRDP, pp. 133-143.
- BALLY, C., 1950 (3^e édition) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke, première édition 1932.
- BAR, F., 1967 : « L'anticipation dans la phrase contemporaine », *Le français moderne*, avril, pp. 81-102.
- BARATIN, M., 1989 : *Naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Éditions de Minuit.
- BEAUZÉE, N., 1751-1772 : article « Génitif », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, tome VII.
- BEAUZÉE, N., 1767 : *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, réédition en fac-similé, Stuttgart-Bad Canstatt, Friedrich Frommann Verlag (Günther Holzboog), 1974.
- BEAUZÉE, N., 1782 : article « Apposition », *Encyclopédie méthodique — Grammaire et Littérature*, Paris, Panckoucke, tome premier ; *Archives de la linguistique française*, Centre d'étude du français moderne et contemporain — CNRS Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (coll. de documents relatifs à la langue française, publiés entre 1500 et 1900).
- BERRENDONNER, A., & REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., 1989 : « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, 81, pp. 99-124.
- BERRENDONNER, A., 1990 : « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, 21, pp. 25-36.

24. Je remercie les réviseurs de la revue *Langue française* pour la précision de leurs lectures et la pertinence de leurs observations.

- BESLAIS, A. (éd.), 1959 : *La Grammaire à l'école primaire, nomenclature et progression*, IPN, Paris, brochure 141 EP.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & alii, 1990 : *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1998 : « L'usage prédicatif secondaire des participes passés », in *Actes du Colloque International de Linguistique française d'Uppsala-Prédication, assertion, information*, 1996, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, pp. 43-56.
- BLUMENTHAL, P., 1980 : *La Syntaxe du message : application au français moderne*, Tübingen, Niemeyer.
- BOGACKI, B. K., 1973 : *Types de constructions appositives en français*, Polska akademia nauk, komitet jezykoznavstwa, Wroclaw, Warszawa, Krakow, Gdansk.
- BONDY, L., 1963 : « Discussion : l'apposition », *Le français moderne*, 1, janvier, pp. 50-54.
- BONNARD, H., 1971 : article « Apposition », *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- BONNARD, H., 1972a : article « Détachement », *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- BONNARD, H., 1972b : article « L'épithète », *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- BORILLO, A., 1998 : « La construction absolue méronymique », in *Actes du Colloque International de Linguistique française d'Uppsala — Prédication, assertion, information*, 1996, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, pp. 81-92.
- BURTON-ROBERTS, N., 1975 : « Nominal Apposition », *Foundations of Language*, 13/3, pp. 391-419.
- BURTON-ROBERTS, N., 1994 : « Apposition », *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, R.E. Asher (ed.), Oxford, New York, Pergamon Press.
- CHERVEL, A., 1981 : *Histoire de la grammaire scolaire, ... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 394, première édition 1977.
- CHEVALIER, J.-C., 1968 : *Histoire de la syntaxe, naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève, Droz.
- COLOMBAT, B., 1993 : *Les Figures de construction dans la syntaxe latine (1500-1780)*, Louvain-Paris, Peeters, BIG.
- COMBETTES, B., 1988 : « Fonctionnement des nominalisations et des appositions dans le texte explicatif », *Pratiques*, 58, pp. 107-119.
- COMBETTES, B., 1993 : « Grammaire de phrase et cohérence textuelle : le traitement des constructions détachées », in *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, CIII, 3, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, pp. 223-230.
- COMBETTES, B., 1998 : *Les Constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- CONDILLAC, E. de, 1775 : *Cours d'étude pour l'Instruction du Prince de Parme*, Tome I, *Grammaire*, Parme, Imprimerie Royale.
- DAMOURETTE, J., & PICHON, E., 1930-1950 : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- DAUZAT, A., 1947 : *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon.
- DELORME, E., & DOUGHERTY, R., 1972 : « Apposition NP Constructions : *we, the men ; we, men ; I, a man ; etc.* », *Foundations of Language*, 8, 2-29.
- DESSAINTE, M., 1960 : *La Construction par insertion incidente (étude grammaticale et stylistique)*, Paris, d'Artrey.
- DESSAINTE, M., 1966 : « L'apposition : une fonction ou un mode de construction asyndétique ? », in *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse*, Gembloux, Duculot, pp. 69-104.
- DEULOFEU, J., 1979 : « Les énoncés à constituant lexical détaché », *Recherches sur le français parlé*, 2, pp. 75-109.
- DU MARSAIS, C. C., 1987 : *Les Véritables principes de la grammaire et autres textes*, Paris, Fayard, première édition 1729-1756.

- DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C. & J.-B., MÉVEL, J.-P., 1973 : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUPONT, N., 1985 : *Linguistique du détachement en français*, Berne, Peter Lang.
- ERIKSSON, O., 1980 : *L'Attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia XVIII.
- ERIKSSON, O., 1993 : *La Phrase française — Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia XLII.
- FONTANIER, P., 1968 : *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », première édition 1821-1830.
- FORSGREN, M., 1981 : « Mercredi 17 octobre — le mercredi 17 octobre », *Studia Neophilologica*, vol. 53, pp. 329-346.
- FORSGREN, M., 1988 : « Apposition adnominale : déterminants et ordre des constituants », *Travaux de linguistique*, 17, pp. 137-157.
- FORSGREN, M., 1991 : « Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française », in *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Trèves 1986, II, Linguistique théorique et linguistique synchronique, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 597-612.
- FORSGREN, M., 1993 : « L'adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques », *L'Information grammaticale*, 58, pp. 15-22.
- FORSGREN, M., 1996 : « Subordination syntaxique — subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale », in C. Muller (ed.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, pp. 173-181.
- FRADIN, B., 1980 : « Les phrases à adjectif frontal », *Linguisticæ Investigationes*, IV.
- FRADIN, B., 1988 : « Approche des constructions à détachement — La reprise interne », *Langue française*, 78, pp. 26-56.
- FUENTES RODRIGUEZ, C., 1989 : « De nuevo sobre la aposición », *Verba*, 16, pp. 215-236.
- FURUKAWA, N., 1996 : *Grammaire de la prédication seconde — Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GAIFFE, F., MAILLE, E., BREUIL, E., JAHAN, S., WAGNER, L., MARIJON, M., 1936 : *Grammaire Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse.
- GALICHET, G., 1957 : « L'adjectif peut-il exercer la fonction apposition ? », *Le français moderne*, 3, juillet, pp. 181-185.
- GALICHET, G., 1962 : « Qu'est-ce que l'apposition ? », *Le français dans le monde*, 7.
- GIRARD, abbé G., 1747 : *Les Vrais Principes de la langue française*, Paris, réédition en fac-similé, Genève, Droz.
- GLATIGNY, M., 1966 : « L'adjectif en apposition se rapporte-t-il au nom ? », *Le français moderne*, 4, octobre, pp. 264-279.
- HANON, S., 1989 : *Les Constructions absolues en français moderne*, Louvain-Paris, Peeters, BIG.
- HOCKETT, C.-F., 1955 : « Attribution and Apposition », *American Speech*, 30/2, pp. 99-102.
- HUOT, H., 1978 : « Appositions et relatives appositives », *Recherches linguistiques*, 5-6, Université Paris VIII, pp. 103-142.
- IMBS, P., 1951 : « Remarques sur la fonction épithète en français », *Mélanges de linguistique offerts à A. Dauzat*, Paris, d'Artrey, pp. 147-166.
- KLEIBER, G., 1985 : « Sur la sémantique et pragmatique des SN — *Le projet Delors, La camarade Catherine* », *L'Information grammaticale*, 27, pp. 3-9.
- KLEIBER, G., 1987 : *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable »*, Tübingen, Max Niemeyer.
- LAGO, J., 1991 : « Un type spécial de modification non restrictive : l'apposition », *Verba*, 18, pp. 487-520.
- LAGO, J., 1993 : « Construction endocentrique, construction exocentrique, construction appositive », *Revue de linguistique romane*, 227-228, pp. 421-432.

- LAGO, J., 1994 : « L'apposition est-elle une fonction ou un mode de construction ? », *L'Information grammaticale*, 63, pp. 12-17.
- LANCELOT, C., 1736 (11^e édition) : *Nouvelle méthode latine pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine*, Paris, première édition 1644.
- LANDAIS, N., 1839 (2^e édition) : *Grammaire générale ou résumé de toutes les grammaires françaises*, Paris, Didier, première édition 1835.
- LEEMAN, D., 1998 : *Les Circonstants en question(s)*, Paris, Kimé.
- LE GOFFIC, P., 1993 : *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LOMBARD, A., 1952 : « L'apposition dans le français d'aujourd'hui », in *Mélanges de philologie romane offerts à M. Karl Michaelsson par ses amis et ses élèves*, Göteborg, Bergendahls, pp. 322-350.
- LONGRÉE, D., 1990 : « À propos du concept d'« apposition » : les constructions *rex Ancus et urbs Roma* », *L'Information grammaticale*, 45, pp. 8-13.
- MAHMOUDIAN, M., 1976 : *Pour enseigner le français, présentation fonctionnelle de la langue*, Paris, PUF.
- MARTELOT, J.-F., 1819, *Œuvres complètes, Grammaire et logique*, Paris, Costes, tome seizième, première édition 1801.
- MÉLIS, L., 1988 : « La prédication seconde : présentation », *Travaux de Linguistique*, 17, pp. 7-12.
- MEYER, C.-F., 1987 : « Apposition in English », *Journal of English Linguistics*, 20/1, pp. 101-121.
- MEYER, C.-F., 1989 : « Restrictive Apposition : an Indeterminate Category », *English Studies*, 70/2, pp. 147-166.
- MEYER, C.-F., 1992 : *Apposition in contemporary English*, Cambridge University Press.
- MILNER, J.-C., 1973 : *Arguments linguistiques*, Paris, Mame.
- MILNER, J.-C., 1976 : « Raisonnements linguistiques : quelques remarques (réponse à Joëlle Tamine) », in J.-C. Chevalier & M. Gross (eds), *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck, pp. 153-164.
- MILNER, J.-C., 1978 : *De la syntaxe à l'interprétation, quantités, insultes, exclamations*, Paris, Éditions du Seuil.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 1975a : *Bulletin officiel*, circulaire 75-250, n° 30, 31 juillet, Paris.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 1975b : *Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré*, INDP, brochure 6082, Paris.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 1976 : *Bulletin officiel*, circulaire 76-363, n° 41, 11 novembre, Paris.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE, 1998, *Terminologie grammaticale*, Paris, CNDP.
- MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, 1910 : *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, n° 1948, 1^{er} octobre, Paris.
- MITTERAND, H., 1970 : « Retour sur l'épithète et l'apposition en français », in *Mélanges Marcel Cohen*, Paris, pp. 181-184.
- MOREL, M.-A. (ed.), 1991 : « Intégration syntaxique et cohérence discursive », *Langages*, 104.
- MORIER, H., 1961 : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF.
- MOUNIN, G. (ed.), 1974 : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF.
- MULLER, C., 1998 : « La portée variable des constructions attributives », in M. Bilger & alii (eds), *Analyse linguistique et approches de l'oral — Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Leuven-Paris, Peeters, pp. 239-247.
- NEVEU, F., 1995 : « De la phrase au texte — Les constructions appositives détachées et la structure informationnelle de l'énoncé dans *Les Misérables* », *L'Information grammaticale*, 64, pp. 23-26.
- NEVEU, F., 1996 : « La notion d'apposition en linguistique française : perspective historique », *Le français moderne*, 1, juin, t. LXIV, pp. 1-27.
- NEVEU, F., 1998a : *Études sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion.
- NEVEU, F., 1998b : « Les appositions frontales et la structure informationnelle de l'énoncé », in *Actes du Colloque International de Linguistique française d'Uppsala — Prédication, assertion*,

- information, 1996, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, Uppsala, pp. 367-375.
- NEVEU, F., 1998c : « Prédication seconde, zones actanciennes et niveau macrosémantique — Le cas des appositions asymétriques », in *Actes du XVI^e Congrès International des Linguistes*, 1997, CD Rom Elsevier.
- NOAILLY, M., 1990 : *Le Substantif épithète*, Paris, PUF.
- NOAILLY, M., 1999 : *L'Adjectif en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- NORWOOD, J.-E., 1954 : « The Loose Appositive in Present-Day English », *American Speech*, 29/4, pp. 267-271.
- PALM, L., 1989 : « On va à la Mouff ? » *Étude sur la syntaxe des noms de rue en français contemporain*, Uppsala, Studia Romanica Upsaliensia 45.
- PICABIA, L., 1991 : « Article zéro et structures apposées », *Langages*, 102, pp. 88-102.
- PICABIA, L., 1992 : « Apposition droite — apposition gauche/Apposition circonstancielle — apposition attributive », in L. Tasmowski & A. Zrihi-Hertz (eds), *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*, Gand, Communication et Cognition, pp. 426-439.
- PIGNON, J., 1961 : « L'apposition », *Le français moderne*, 4, octobre, pp. 252-257.
- PREBENSEN, H., 1973 : « Apposition, attribut indirect et complément de circonstance en français moderne », *Actes du V^e Congrès des Romanistes scandinaves*, Turku, pp. 149-159.
- RAABE, H., 1975 : « Sind Appositionen mit ihrer Basis referenzidentisch ? Apposition, Gegenstand-identität und Referenzidentität », *Festschrift Hugo Moser*, Düsseldorf, pp. 312-339.
- RAABE, H., 1979 : *Apposition — Untersuchungen zum Begriff und Struktur, im Französischen unter weiteren Berücksichtigung des Deutschen und Englischen*, Tübingen, Gunter Narr.
- REGULA, M., 1967 : « Nature et formes de l'annexe syntaxique », in *Mélanges John Orr, Revue de Linguistique romane*, 31, pp. 331-340.
- REGULA, M., 1969 : « Wesen, Form und Anwendungsbereich der Apposition », *Études romanes de Lund*, 18, pp. 164-177.
- RIEGEL, M., 1985 : *L'Adjectif attribut*, Paris, PUF.
- RIOUL, R., 1983 : « Les appositions dans la grammaire française », *L'Information grammaticale*, 18, pp. 21-29.
- ROHRER, C., 1968 : « Appositive Konstruktionen im Französischen », *Word*, 24, pp. 392-409.
- ROSIER, I. (ed.), 1988 : *L'Héritage des grammairiens latins, de l'Antiquité aux Lumières, Actes du colloque de Chantilly, 2-4 sept. 1987*, Louvain-Paris, Peeters, BIC.
- ROTHENBERG, M., 1970 : « Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain », *Folia Linguistica*, 4, pp. 229-268.
- RUELLE, P., 1970 : « L'apposition par transfert et par analogie en français », in *Linguistique contemporaine, hommage à Éric Buysens*, Bruxelles, pp. 199-206.
- SAUGSTRUP, P., 1984 : *Apposition og frit prædikat i moderne fransk*, Prisopgave Odense Universitet.
- SEILER, H., 1960 : *Relativsatz, Attribut und Apposition*, Wiesbaden.
- SERBAT, G., 1981 : *Cas et fonctions — Étude des principales doctrines casuelles du Moyen Age à nos jours*, Paris, PUF.
- SILVESTRE DE SACY, A.-I., 1852 (8^e édition) : *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, Paris, Hachette, première édition 1799.
- SKÅRUP, P., 1975 : *Les Premières zones de la proposition en ancien français — Essai de syntaxe de position*, Études romanes de l'Université de Copenhague 6, Copenhague, Akademisk Forlag.
- SOPHER, H., 1971 : « Apposition », *English Studies*, 52, pp. 401-412.
- SOUBLIN, F. & TAMINE, J., 1973 : « Métaphores et cadres syntaxiques : la juxtaposition », *Le français moderne*, XLI, 3, pp. 240-255.
- SOUTET, O., 1990 : *La Concession en français des origines au XVI^e siècle. Problèmes généraux. Les tours prépositionnels*, Genève, Droz.
- SPORE, P., 1974 : « Apposition og frit prædikat », *NOK*, 6.

- TABOADA, M., 1978 : « Relaciones sintacticas en el interior de la frase nominal : la aposicion », *Verba*, 5, pp. 315-340.
- TAMBA-MECZ, I., 1975 : « Système de l'identification métaphorique dans la construction appositive », *Le français moderne*, 3, pp. 234-255.
- TAMINE, J., 1976 : « Une discussion de méthode à propos de l'apposition » in J.-C. Chevalier & M. Gross (eds), *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck, pp. 133-150.
- TESNIÈRE, L., 1965 : *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, première édition 1959.
- THUROT, C., 1868 : *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des théories grammaticales au Moyen Age*, Paris, Imprimerie impériale.
- VAN DEN BUSSCHE, H., 1988 : « Typologie des constructions appositives », *Travaux de linguistique*, 17, pp. 117-135.
- WILMET, M., 1986 : « Apposition, épithète détachée et attribut », *Enjeux*, 10, pp. 65-69.
- WILMET, M., 1997 : « L'apposition : une fonction à réestimer », in G. Kleiber & M. Riegel (eds), *Les Formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générales offertes à Robert Martin*, Louvain-La-Neuve, Duculot, pp. 413-422.
- ZEMB, J.-M., 1968 : *Les Structures logiques de la proposition allemande — Contribution à l'étude des rapports entre le langage et la pensée*, Paris, OCDL.
- ZEMB, J.-M., 1978 : *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch 1*, Duden.